



SAINT-GERVAIS, mon village

Bulletin N° 10

Avril 2023



Le Mot du Maire :

Chers concitoyens,

Le printemps est là, il est la promesse des beaux jours et du retour de la végétation, mais, une absence demeure : la pluie. L'inquiétude grandit pour nos nappes phréatiques, nos cours d'eau, nos récoltes, notre climat. L'eau, ressource vitale, doit devenir notre priorité.

Notre village n'a, jusqu'à ce jour, pas eu de problèmes de ressources en eau, la source de Foncigues et le forage de Gourbeson en assurent l'approvisionnement. Eviter les gaspillages et maintenir en bon état notre réseau de canalisations est le fruit d'une vigilance quotidienne pour notre équipe. En 2022 les mesures faites dans le cadre du schéma directeur de l'eau ont détecté plusieurs fuites, nous perdions environ 1 m3 par heure sur notre réseau, les réparations qui s'imposaient ont été réalisées très rapidement. Régulièrement des usagers subissent des fuites constatées à chaque relevé de compteur, la télé relève prévue bientôt permettra d'être alerté en temps réel, évitant les pertes et les factures excessives.

Autre sujet au cœur de vos inquiétudes : La redevance incitative voulue par l'Etat par une loi d'août 2015 et mise en place par l'Agglomération en ce début d'année. C'est un changement important dans la collecte des ordures ménagères. Beaucoup de questions en suspens, encore trop de problèmes de ramassage des sacs ou des bacs, telle est la situation après trois mois. Vous avez jusqu'à la fin de l'année pour décider de changer ou de conserver le bac qui vous a été attribué et tenter d'améliorer ce nouvel outil. L'enjeu, lui, reste capital : mieux trier afin de réduire les déchets ménagers qui nécessitent des frais de transport et de traitement très importants.

Sur le plan communal, nous poursuivons les objectifs que notre équipe s'était fixé : la sécurité de circulation, les aménagements divers, l'amélioration de la qualité de vie dans le village, le PLU...

Avec les beaux jours, l'agenda Saint-Gervaisien est de plus en plus chargé, manifestations associatives ou municipales, nous avons hâte de les partager avec vous.

Enfin, toujours soucieux de maintenir un dialogue constant avec nos administrés nous vous convions à une réunion publique le jeudi 20 Avril à 17h30 à la Coquillonne, dont l'objet sera de vous présenter les actions passées et à venir, ainsi qu'un bilan financier. Et pour poursuivre nos échanges, nous partagerons à la fin le pot de l'amitié !

Le Maire, Raymond CHAPUY

Réunion publique 2023



Tout ce qui se fait,
Tout ce qui change,

Combien ça coûte à Saint-Gervais ?
*Informez-vous sur les projets en cours et
ceux à venir pour 2023*

le 20 avril 2023 à 17h30
La Coquillonne

Les MÊNÉSTRELS THÉÂTRE

29 avril 2023
à 20h30
Salle de la
Coquillonne à
Saint-Gervais



Entrée 10 € - Gratuit -10ans



ŒUVRE DES PUPILLES ORPHELINS
ET FONDS D'ENTRAIDE DES
SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE

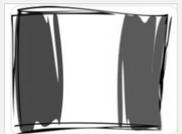
6 mai 2023
Course des
pompiers

Stade de
Saint-Gervais

8 mai 2023

**Dépôt de gerbe au monument
aux morts.**

Départ de la mairie à 11h00.



Avec la DDTM et l'ONF, réunion d'information sur les
Obligations Légales de Débroussaillage

27 Avril 2023 à 18h30

Saint-Nazaire—Salle de la Bioune

le Son du Local **SAMEDI 3 JUIN**
CONCERTS GROUPES LOCAUX BY **TIMEOUT**

Retrouvez nos informations sur :

facebook.com/SaintGervais30/

<http://Mairie-stgervaisgard.fr/>

Appli : [PanneauPocket](#) / [Saint-Gervais](#)

Actions municipales :

3-janv	Rentrée Ecole
9-janv	Réunion Commission Communale des Impôts Directs
17-janv.	Commission famille Agglo
20-janv.	AG Boulistes
24-janv.	AG Culture et Gym
26-janv.	Réunion SMEG à St Julien
27-janv.	Comité pilotage source Celettes Sud
29-janv.	AG Patrimoine Naturel et Culturel
6-févr.	Conseil communautaire
9-févr.	Réunion risques majeurs Agglo
9-févr.	Réunion avec la SAUR
15-févr.	Réunion Agglo assainissement Celettes
16-févr.	Réunion Conseil Communal Consultatif
23-févr.	Commission mobilité pour projet mairie
23-févr.	Conseil municipal
2-mars	Rencontre Asso Passe-murailles et Agglo
9-mars	Rencontre avec géomètre
10-mars	Réunion avec le SIIG
14-mars	Réunion avec service urbanisme de l'Agglo
17-mars	Conseil Ecole
20-mars	Réunion avec services Agglo pour la Redevance Incitative
22-mars	Réunion syndicat AB Cèze à Saint-Gervais
23-mars	Conseil municipal
28-mars	Réunion Agence Technique Départementale
1-avr.	Inauguration de la Bibliothèque
3-avr.	Conseil communautaire

Cimetière

Sur le site du SIIG, nous avons cartographié toutes les concessions du cimetière.



Malgré cela, il nous manque des informations au sujet de certains caveaux, où seul le nom de famille est indiqué.

Pour nous permettre d'identifier les personnes reposant dans ces lieux, si vous connaissez l'histoire familiale de ces concessions, nous vous invitons à vous rapprocher de Daniel LOCATELLI, Adjoint au Maire ou de Carole LEXTRAIT au secrétariat de la Mairie.



Eau et Assainissement

(Compétence Agglo)

1-Facturation SAUR pour 2023

- **Mars 2023** : une première facture SAUR sera envoyée. Elle comprendra l'abonnement du premier trimestre 2023 et le reliquat de la facturation 2022 (novembre et décembre 2022).
- **Juillet 2023** : pour les clients non mensualisés, la facture comprendra l'abonnement du second trimestre et une estimation de votre consommation du 1er semestre (pas de facture si vous êtes mensualisés).
- **Janvier 2024** : - pour les clients non mensualisés, votre facture comprendra l'abonnement de 1er semestre 2024 et la consommation de 2023 (solde à payer).

- pour les clients mensualisés, votre facture comprendra l'abonnement du second semestre 2023 et du 1er semestre 2024, et la consommation de l'année 2023, déduction faite des acomptes mensuels.

2-Prélèvements mensuels : si vous optez pour le prélèvement mensuel, vous serez prélevé 10 fois dans l'année. Le solde sera prélevé en 1 fois dès lors que la consommation réelle aura été relevée et facturée en janvier de chaque année (hors 2023, année de la mise en place).

3-Ouf ! Un peu complexe ? Contactez la SAUR

- 04.30.62.10.00 : de 08h à 18h pour l'administratif.
- 04. 30.62.10.08 : 24/24h pour tout souci technique.
- Site internet : www.saurclient.fr (avec vos codes si vous les avez reçus).
- Courrier : TSA 83007 30936 NIMES.

ÉTAT CIVIL

Naissance :

19 janvier 2023 : CURINIER Esmée, Lola

Décès :

24 janvier 2023 : TINEL Marcelle

Numéro d'astreinte :

07.50.75.15.36

A ce numéro, un élu est à votre écoute

Le monde des associations :

Au pays de SIMO

Vide grenier à Saint-Gervais Dimanche 11 juin 2023 de 8h à 17h.

Rue du jeu de Boules.

Organisé par l'association *Au pays de Simo*.

Emplacement : 7€ les 5 mètres.

Buvette et restauration rapide sur place.

Renseignements : 06 83 63 19 97



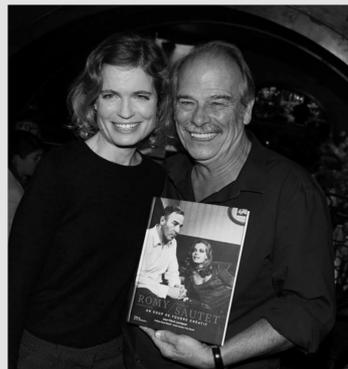
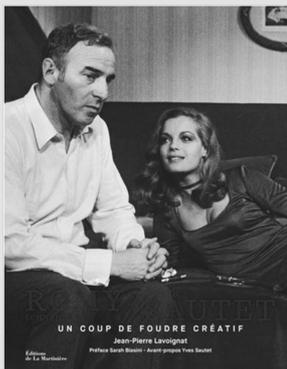
Association pour le Patrimoine Naturel
et Culturel de Saint-Gervais

L'Association pour le Patrimoine de Saint-Gervais vous donne rendez-vous pour une rencontre exceptionnelle

le samedi 22 avril à la salle de la Coquillonne.

Le célèbre journaliste Jean-Pierre Lavoignat nous entretiendra de son ouvrage, qui rencontre un grand succès :

***Romy Schneider/Claude Sautet,
un coup de foudre créatif***

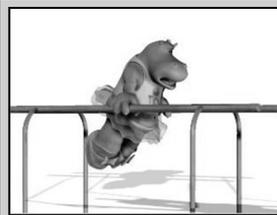


De cette collaboration, sont nés entre 1970 et 1978 cinq films culte qui ont bouleversé le cinéma français et ne cessent, aujourd'hui encore, de nous émerveiller : *Les Choses de la vie*, *Max et les ferrailleurs*, *César et Rosalie*, *Mado* et *Une histoire simple*.

Rédacteur en chef adjoint de *Première*, avec son ami Marc Esposito, il crée *Studio Magazine*, qu'il dirige de 1996 à 2006. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le cinéma et collaboré à différentes émissions de télévision.

Enfin, autour du verre de l'amitié, Jean-Pierre Lavoignat signera son ouvrage, que vous pourrez acquérir grâce à la présence de la Librairie Occitane de Bagnols-sur-Cèze (32,90 €).

Entrée libre. Venez nombreux et parlez-en autour de vous.



ASSOCIATION
SPORTIVE ET
CULTURELLE
de Saint-Gervais

Le 31 janvier 2023, après presque 20 ans de présence, Aline faisait valoir ses droits à la retraite et assurait son dernier cours dans une ambiance festive. Elle ne quitte pas l'association puisqu'elle revient en tant qu'adhérente cette fois-ci.

Sylvie la remplace depuis le 1^{er} février 2023. Nous lui souhaitons la bienvenue. Ses cours sont différents mais tout aussi efficaces que ceux d'Aline. Elle a proposé à l'association d'intégrer des cours de Pilates, discipline qu'elle connaît très bien. Le bureau a décidé de remplacer momentanément les cours de stretching du mardi soir par des cours de Pilates afin de faire connaître à ceux et celles qui le souhaitent cette discipline.

Pour l'instant, ce cours remporte un franc succès et nous le maintenons. A l'heure actuelle, les cours se répartissent ainsi :

- lundi et jeudi de 18 h à 19 h : stretching
- mardi de 18 h à 19 h : Pilates
- lundi et jeudi de 19 h à 20 h : renforcement musculaire, cardio

Nous ferons un point en fin d'année afin de voir si nous intégrons définitivement le cours de Pilates à la rentrée de septembre. Informations : *MAGALI* : 06.63.90.60.27



6 mai 2023

Les pompiers de Bagnols / Cèze organisent au stade de St Gervais un événement sportif, festif et caritatif.

Tous les bénéfices de cette journée seront reversés aux pupilles des sapeurs-pompiers.

- Marché des producteurs avec dégustation des vins du syndicat des vignerons de St Gervais
- Bodéga midi et soir avec DJ et Food Trucks
- Courses trail 9 et 16 km, 4 courses enfants de 2 à 17ans, championnat VTT départemental pompiers, randonnée VTT de 13 à 23km.

INSCRIPTIONS sur :
CHRONOGARD.FR
(places limitées)





Chemin du Four à Chaux : remis en état par Passe-Muraille

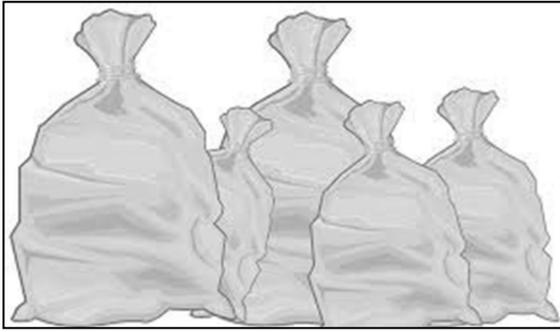


Une si belle bibliothèque : espace enfant, espace adulte



Draille des Chartreux : remis en état par Passe-Muraille

SACS JAUNES RAPPEL :



Les sacs jaunes sont ramassés le jeudi matin entre 05h et 12h.

Vous devez les sortir le mercredi soir à partir de 19h.

BAC NOIR :



Les bacs noirs sont ramassés le mardi matin entre 05h et 12h.

Vous devez les sortir le lundi soir à partir de 19h.

Attention : si votre bac reste dehors, vous devez mettre la poignée face à la rue pour que le bac soit ramassé

Attention : à partir de mi-mai, les bacs collectifs noirs seront supprimés. Si ce n'est déjà fait appelez l'Agglo pour récupérer votre bac noir et connaître son emplacement de collecte.

Obligation Légale de Débroussaillage :



Vu les risques de sécheresse voire de canicule dans notre zone, le feu est un risque majeur. Destructures, pollutions les conséquences d'un incendie sont importants pour la collectivité.

Les habitations soumises au risque « feux de forêt » sont concernées par l'Obligation Légale de Débroussaillage ».

Ce débroussaillage doit être fait avant la mi-juin 2023. Vous pouvez consulter la documentation sur le site de la Mairie.

Participez à la réunion d'information (voir page 1 du bulletin).



Recevez toutes les informations de la Mairie de Saint-Gervais :

Téléchargez l'application gratuitement sur votre téléphone et consultez toutes nos informations



le Son
du Local

**SAMEDI
3 JUIN**
BY **TIMEOUT**

CONCERTS & GOOD VIBES!

★ **EDC** ★
+ **SPACE K'YET**
+ **ROMAIN SAUD** + **DJ's**

Sur place : Entrée 5€ / Buvette / Grillades / Stands

LA COQUILLONNE 30200 ST-GERVAIS

Avez-vous trouvé, dans ce bulletin, arbre de Judée, si joliment fleuri en ce moment ?

Composteur collectif : à proximité du jeu de boules



Dans le composteur collectif, vous pouvez déposer :

- Épluchures
- Reste de fruits et de légumes crus ou cuits
- Thé, café, filtres
- Coquilles d'œufs broyées

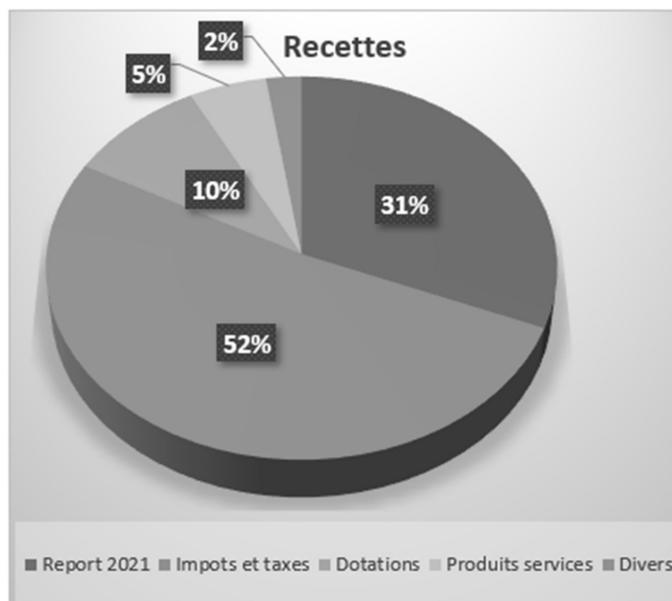
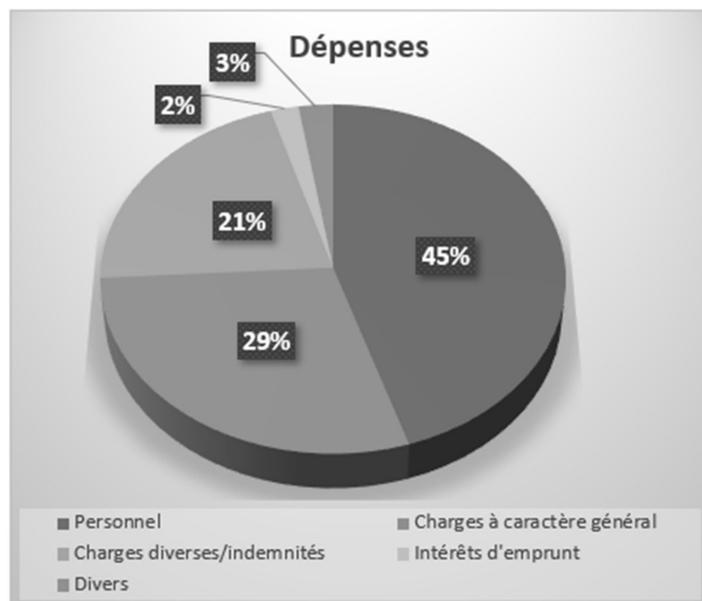
Nous recherchons des volontaires pour s'occuper des bacs composteurs !

Ne pas mettre :

Sacs compostables, herbes, tonte de pelouse, viandes et poissons, restes alimentaires, produits chimiques, films plastiques, cendres, cigarettes, excréments d'animaux, gros végétaux, terre et gravats.

Compte administratif : (opérations passées en 2022)

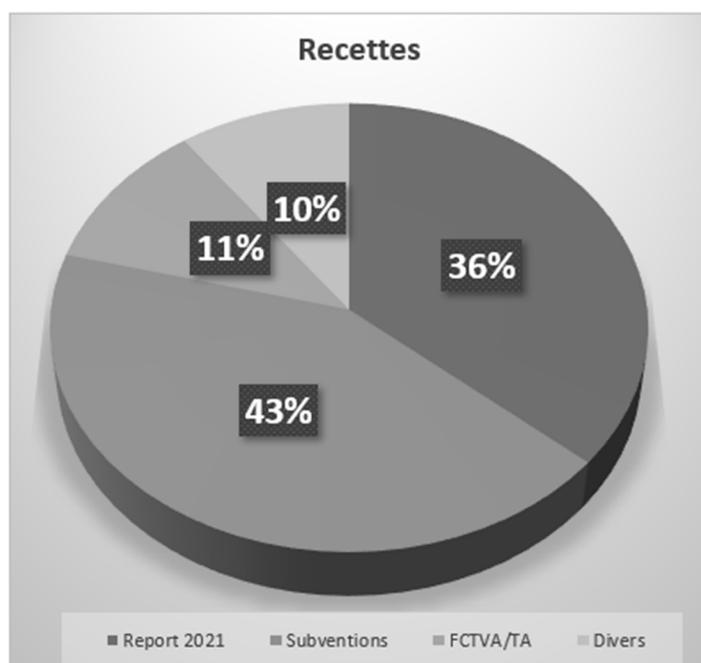
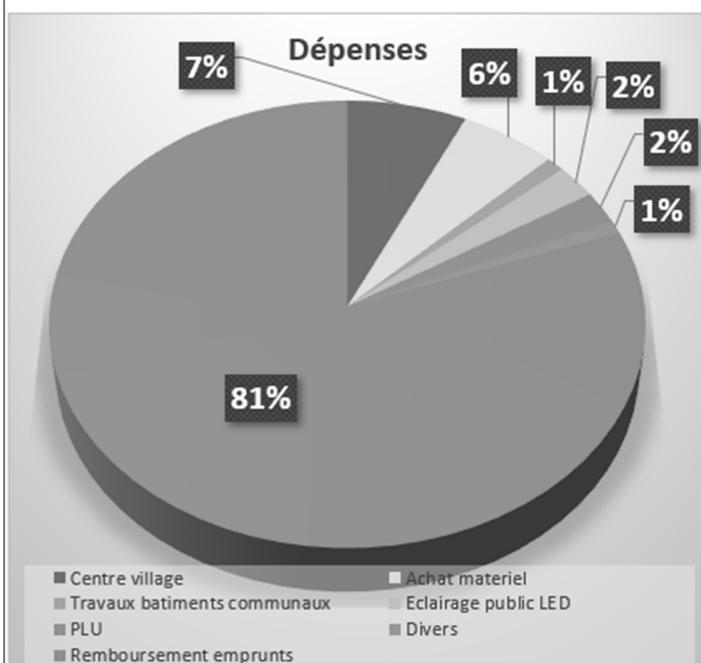
Fonctionnement 2022



Dépenses 2022 en augmentation de 10%.

Recettes en augmentation de 5% (hors report).

Investissements 2022



L'école représente 81 % des dépenses d'investissement

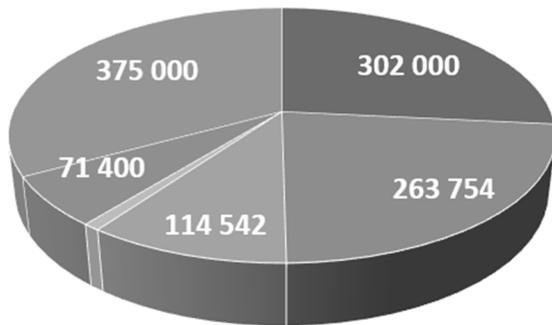
(remboursement du solde du prêt relais et emprunt sur 25 ans)

Budget 2023

Fonctionnement

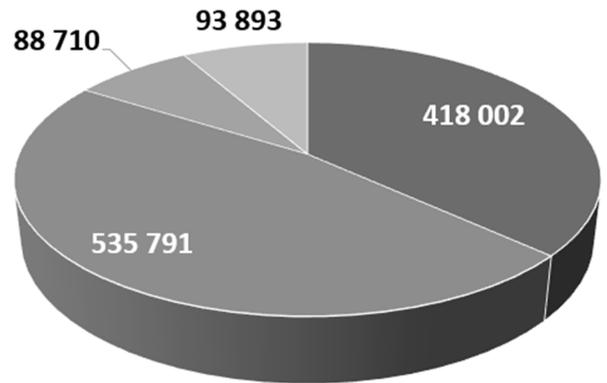
1 136 396 €

Dépenses :



- Personnel
- Charges caractère général
- Charges diverses/indemnités
- Intérêts d'emprunt
- Divers
- Virement vers investissement

Recettes :

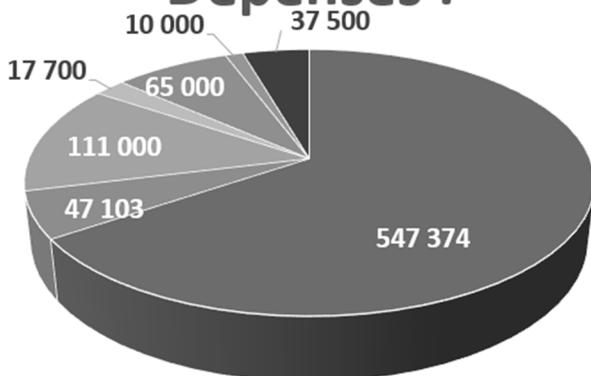


- Report 2022
- Dotations
- Impôts et taxes
- Produits de services

Investissements

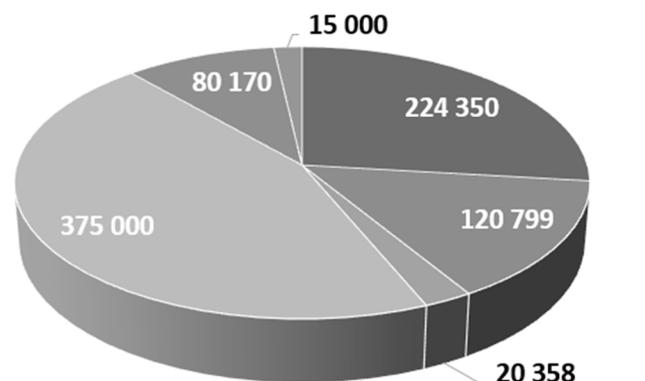
835 677 €

Dépenses :



- Centre village/Mairie
- Travaux batiments et divers
- Materiel
- Remboursement emprunts
- Reste à réaliser
- Eclairage public LED
- PLU

Recettes :



- Report 2022
- FCTVA/TA
- Reste à réaliser
- Subventions
- Virement fonctionnement
- Divers